

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037139

HAL Id: hceres-02037139

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037139>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Psychologie

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales -
Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008606

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Charles de Gaulle - Lille 3 et Université Lille 1 - Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence de *Psychologie* est organisée sans parcours, avec une offre d'options libres en première et en deuxième années, et des options disciplinaires en troisième année, respectant ainsi l'idée de spécialisation en L3. Il s'agit d'une formation généraliste de psychologie préparant principalement à l'entrée en master de *Psychologie*, les deux diplômes étant nécessaires à l'obtention du titre de psychologue. Toutes les sous-disciplines de la psychologie y sont enseignées (psychologie sociale, cognitive, différentielle, du développement, psychopathologie, psychophysiologie), dans leurs apports théoriques et méthodologiques, ainsi que la biologie, les neurosciences, les langues et les statistiques. Elle est complétée, en L3, par un travail d'étude et de terrain. Elle comporte un total de 1373 heures d'enseignement par étudiant (427 heures en L1, 494 heures en L2 et 452 heures en L3) avec des effectifs moyens sur les cinq dernières années de 1426 étudiants en L1, 446 en L2 et 333 en L3.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les intitulés des enseignements semblent indiquer que les contenus théoriques et méthodologiques, tant en termes de connaissances que de compétences, sont ceux classiquement attendus d'une licence de *Psychologie*. Il est

toutefois très difficile d'en apprécier la pertinence et la cohérence, car le dossier ne donne aucune indication, ni sur les contenus des enseignements, ni sur leurs modalités. Les intitulés des options disciplinaires proposées en S5 et S6 ne sont pas identifiés et ne permettent pas de pouvoir apprécier leur éventuelle adéquation avec les poursuites d'études en master. La nature précise des modalités de contrôle des connaissances n'est pas connue, si ce n'est l'absence de contrôle continu en L1, avec l'emploi massif de QCM, ce qui est étayé par le très grand nombre d'étudiants qui est de plus de 1400 étudiants en moyenne. Pas moins de six UE de langues (une par semestre) sont intégrées à la maquette pédagogique, mais il ne semble pas que l'anglais soit obligatoire, ne serait-ce que pour partie d'entre elles, alors que la très grande majorité de la littérature scientifique est anglophone et que certains examens portent sur des textes scientifiques en anglais. La très faible ouverture à d'autres champs disciplinaires des sciences humaines et sociales (2 UE pour 6 ECTS d'options libres au total et dont on ignore les contenus) doit être mentionnée. Enfin, on regrette l'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants, le dossier ne faisant référence qu'à une évaluation globale de la formation faite par l'établissement auprès des étudiants de L3 et pour laquelle on compte 45 % de répondants.

En dehors de la semaine d'intégration, qui se déroule la semaine de la rentrée, le dossier ne fait aucune mention d'informations données aux étudiants tout au long du cursus. Malgré un taux de réussite très faible en L1 (en moyenne sur les années 2008-2009 à 2010-2011, 28 % seulement des inscrits en L1 ont été autorisés à poursuivre en L2, même partiellement), aucun enseignement de mise à niveau n'est proposé aux étudiants en difficulté. Ils peuvent, sur la base du volontariat, faire appel à des étudiants plus avancés dans le cursus pour des séances de soutien, mais le dossier ne donne aucune indication ni sur le nombre d'étudiants concernés, ni sur le volume horaire, ni sur la nature du soutien apporté (il est question d'aide méthodologique). Les réorientations sont très faibles puisque, malgré le taux d'échec massif, seuls trois étudiants ont demandé à partir de la licence de *Psychologie*. La mobilité internationale sortante est modérée, puisqu'elle ne concerne en moyenne qu'une vingtaine d'étudiants de L2 et L3 par an. Il n'est fait aucune mention d'une éventuelle mobilité internationale entrante.

La préparation à l'orientation ne semble pas être la priorité de l'équipe pédagogique. Le dossier ne mentionne d'ailleurs que le master de *Psychologie* (dont on suppose qu'il s'agit de celui de l'établissement) comme poursuite d'études de la licence (sans toutefois préciser les différentes spécialités présentes dans ladite mention). Une séance d'information sur le marché de l'emploi et l'insertion des psychologues est faite au semestre 2 par des professionnels de différents secteurs de la psychologie, mais la formation ne propose aucun enseignement de type PPE (projet professionnel de l'étudiant) comme le souligne l'enquête faite auprès des étudiants, laquelle indique que 50 % d'entre eux déclarent manquer d'informations sur les poursuites d'études. Si la licence professionnelle *Conseil en qualité de vie-vieillesse* est indiquée comme poursuite possible pour les L2, on ignore s'il existe des enseignements spécifiques pour préparer à cette orientation. En moyenne sur les années 2008-2009 et 2009-2010 (on ne dispose pas de données plus récentes), 87 % des diplômés intègrent un M1, sans qu'on sache s'il s'agit de masters de l'établissement. Mais ce chiffre ne doit pas masquer que les étudiants passent en moyenne de 1426 en L1 à 333 en L3. Peu de précisions sont données sur la nature des masters concernés, bien qu'un nombre non négligeable de licenciés de psychologie se dirigent habituellement vers un master *Métiers de l'enseignement et de la formation* (MEF). Le devenir des étudiants non diplômés et les chiffres concernant les étudiants diplômés ne poursuivant pas leurs études sont incertains. En effet, il est indiqué dans le dossier qu'une enquête réalisée sur la promotion 2010 montre que 40 % d'entre eux sont en emploi, mais cette enquête se base sur 260 diplômés alors que l'effectif est de 228.

L'équipe pédagogique se compose de 79 enseignants-chercheurs (dont 69 en 16^{ème} section et 5 en 69^{ème} section), 8 enseignants et 57 intervenants extérieurs, une majorité de psychologues, ces derniers assurant près de 20 % des enseignements, ce qui est relativement important. On ignore si ces professionnels interviennent en lien direct avec leur métier. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2012, mais il existe un conseil de formation dont les missions sont essentiellement pédagogiques. Les différentes responsabilités (telles que : un responsable pour la mention et un responsable par année d'études) ne sont pas spécifiées au-delà de la coordination entre les années pour le responsable de la mention et de la coordination de l'ensemble des UE pour les responsables d'année, et le pilotage est peu ou pas décrit. Aucun indicateur n'est présenté pour décrire la population étudiante. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'étant, semble-t-il, pas mise en place, les responsables ne peuvent faire évoluer leur formation sur cette base. Le processus d'autoévaluation n'est jamais décrit, mais le manque d'informations et d'indicateurs dans le dossier révèle un investissement modéré dans le processus. La fiche RNCP est complète, mais l'ADD ne contient aucun autre débouché que le M1 de *Psychologie*, sans autre précision ni sur les spécialités de celui-ci, ni sur d'autres mentions accessibles aux diplômés. Enfin, la valorisation du diplôme n'apparaît à aucun moment du dossier, alors qu'avec un nombre si important d'enseignants et d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, on pourrait légitimement s'attendre à quelques actions de communication, qu'il conviendrait de coordonner.

- Points forts :
 - L'excellent taux de poursuite en M1.
 - Le grand nombre d'enseignements de langue.

- Points faibles :
 - Le très faible taux de réussite en L1 associé à la quasi inexistence de dispositifs d'aide à la réussite et à la réorientation.
 - L'absence de dispositif d'élaboration du projet professionnel et d'information sur les secteurs d'emploi.
 - Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Pas de réel pilotage de la mention.
 - Pas de valorisation du diplôme.
 - Un dossier avec des données incomplètes et parfois incohérentes.

- Recommandations pour l'établissement :

Les responsables pourraient communiquer sur la nature de la formation, très théorique et scientifique, ce qui réduirait probablement le nombre d'inscrits par méconnaissance. Cette valorisation du cursus pourrait contribuer à mieux cibler le public étudiant et augmenterait de fait le taux de réussite en L1. L'accent devrait être mis, de la L1 à la L3, sur les débouchés, l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant et l'intégration d'un dispositif permettant une réorientation précoce. Le nombre d'étudiants en L3 représentant moins d'un quart des étudiants en L1, il semble qu'un nombre conséquent d'étudiants bénéficieraient d'une aide à la réorientation. Le pilotage de la mention doit être impérativement renforcé, notamment en clarifiant les rôles des conseils de formation et de perfectionnement, et en mettant en place une véritable évaluation des enseignements par les étudiants. Il conviendrait également que l'équipe pédagogique s'en saisisse pour une analyse de la formation.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008606
Licence mention Psychologie

Réponse de l'équipe pédagogique

L'établissement remercie les experts pour leur lecture attentive du dossier et souhaite répondre sur certains points qui éclaireront les évolutions amorcées en vue du prochain contrat :

1. Pertinence et cohérence des enseignements

Si l'on reprend le descriptif de chacune des UE, on observera que les contenus des enseignements sont en conformité avec le cadrage national adopté pour la Licence de Psychologie et qui définit les objectifs du diplôme.

Pour ce qui est des options (dont les intitulés n'apparaissent pas dans le document), la liste de ces dernières peut être précisée.

2. Enseignement de l'anglais

Même si le choix de la langue est laissé libre aux étudiants, on observe que la grande majorité d'entre eux (95%) optent pour l'anglais (qui leur est du reste fortement conseillé).

3. Evaluation des enseignements par les étudiants

Une réflexion sur le sujet a été amorcée. Le conseil de formation licence (désormais CFL) l'a mis à l'ordre du jour de ses prochaines réunions et en fera une de ses priorités pour le prochain quinquennal. Un tel changement dans les pratiques des enseignants doit se faire dans la concertation et ne peut être imposé sans une réelle réflexion sur les modalités d'une telle évaluation : enseignants et étudiants seront naturellement associés au processus. Une commission pédagogique ad hoc est en passe d'être constituée.

4. Information aux étudiants

Elle se fait au début du cursus (intégration des primo-entrants) et en deuxième année dans le cadre d'une UE de méthodologie qui intègre le PPE.

Il est envisagé, dans le cadre du futur quinquennal, de proposer aux étudiants de troisième année une journée consacrée à la poursuite d'études ainsi qu'aux débouchés possibles de la licence de psychologie.

5. Taux d'échec en L1

Comme nous l'avons déjà observé et fait remarquer à plusieurs reprises, le faible taux de réussite en première année (environ 25 %, stable depuis plus de quinze ans), s'explique à la fois par l'attractivité de la filière (autour de 1500 étudiants en L1) et par l'accueil indifférencié de tous les bacheliers dont une proportion grandissante d'élèves issus de filières non générales. L'adaptation de ces derniers à l'enseignement universitaire est plus difficile pour de nombreuses raisons qu'il n'est pas nécessaire de détailler ici. Dans le cadre de la « réussite en licence », une réflexion

Presidence

Université Lille 3
Domaine universitaire
du Pont-de-Bois · BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : (33) 03 20 41 66 73
Télécopie : (33) 03 20 41 65 97
Mél. : presidence@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr

devrait aboutir dans le courant du prochain quinquennal à la mise en place d'actions complémentaires.

6. **Accompagnement des étudiants**

Mise en œuvre depuis quelques années d'un tutorat (intégration et accompagnement) qui correspond à près de 200 heures sur l'année.

Accueil, (lors de journées d'insertion) au sein de l'établissement, de lycéens intéressés par la filière « psychologie ».

Dans la future maquette, une série d'UE présentes à chaque niveau du cursus a pour objectif de mieux préparer les étudiants à la réussite et à l'orientation. Elles ont pour ambition de faire acquérir aux étudiants des compétences transversales qui doivent leur permettre, à travers un certain nombre d'aides méthodologiques, de bénéficier pleinement des enseignements dispensés dans les différentes disciplines et leur donner l'occasion d'élaborer un projet de formation en lien avec leurs compétences et leurs intérêts.

7. **Réorientation**

Les étudiants inscrits en psychologie ont (dans leur grande majorité) l'ambition de poursuivre leurs études jusqu'à la fin du cursus. C'est d'ailleurs le cas pour la quasi-totalité de ceux qui « passent le cap » de la première année.

La filière représente un cas singulier dans la mesure où elle conduit (logiquement) à l'obtention d'un titre professionnel (celui de psychologue) conditionné par un parcours uniforme.

8. **Conseils de formation et de perfectionnement**

Le rôle du CFL est très clair. Il s'agit de coordonner l'ensemble de la formation de plus de 2500 étudiants et de rendre cohérente l'intervention de plus de 70 enseignants-chercheurs sans compter les autres intervenants.

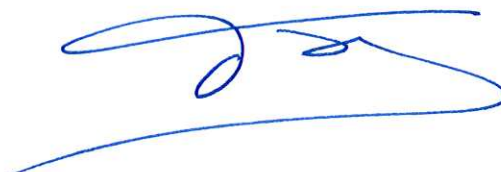
Le CFL se réunit régulièrement et prépare les décisions qui doivent être prises, sur le plan pédagogique, et qui relèvent, pour leur validation, du conseil d'UFR.

Le rôle du conseil de perfectionnement, mis en place très récemment, reste encore à préciser.

9. **Indicateurs de description de la population étudiante**

Ces indicateurs sont fournis régulièrement par l'OFIVE et sont connus des membres du CFL.

Les propositions de nature pédagogique sont naturellement élaborées en tenant compte de ces paramètres.



Présidence

Université Lille 3

Domaine universitaire

du Pont-de-Bois - BP 60149

59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél. : (33) 03 20 41 66 73

Télécopie : (33) 03 20 41 65 97

Mél. : presidence@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr